**Edition** 2022/2023





# Guide



# **Sommaire:**

Les nouveautés de la rentrée	p.4
<b>Groupe scolaire Pierre Maurice Restoueix</b>	p.5
Restaurant scolaire	p.7
Garderie	p.8
Accueil de loisirs «Les P'tits Filous»	p.10
Point Jeunesse	p.13



# Groupe scolaire Pierre Maurice Restoueix



Accueil de loisirs



Garderie



Restaurant scolaire



0





0

# **Ecole maternelle:**

05 55 84 91 60 ce.0190185Y@ac-limoges.fr

# **Ecole primaire:**

05 55 84 91 32 ce.0195000G@ac-limoges.fr

# **Restaurant scolaire:**

05 55 84 51 81

# Accueil de loisirs et garderie :

05 55 84 92 45 alsh@allassac.fr

0



0



# <u>Les nouveautés</u> <u>de la rentrée</u>

# Ouverture d'une 5ème classe en maternelle :

L'augmentation constante de notre population, 4 100 habitants, se traduit par une augmentation des effectifs scolaires et donc la création d'une 5<sup>ème</sup> classe à l'école maternelle.



# Création d'un nouveau parking :

Un nouveau parking de 31 places a été aménagé par les services municipaux en contrebas de la salle culturelle.



# Groupe scolaire Pierre Maurice Restoueix

Nommé en hommage à Pierre Maurice Restoueix (1920-2005), allassacois résistant et déporté au camp de Neuengamme.

# 30 Avenue de l'Hôtel de Ville

(Entrée : Rue Porte du Petit Garavet)

# Ecole maternelle

**Directrice: Sabine Broussolle** 

Ecole élémentaire

**Directeur: Luc Massabuau** 

# | Effectifs

# Maternelle: 119 élèves

**TPS/MS**: M<sup>me</sup> Broussole

(**Décharge jeudi :** M<sup>me</sup> Denis)

**PS**: M<sup>me</sup> Demargne **PS/GS**: M<sup>me</sup> Lemarre **MS**: M<sup>me</sup> Lacombe **GS**: M<sup>me</sup> Lignac

# Elémentaire: 198 élèves

**CP**: M<sup>me</sup> Grivel

**CP/CE1**: M<sup>me</sup> Leprat

CE1: M<sup>me</sup> Jauzac

**CE2**: M<sup>me</sup> Traversat **CE2**: M<sup>me</sup> Noppe

CM1: Mr Massabuau

(**Décharge**: M<sup>me</sup> Denis)

CM2: M<sup>me</sup> Bugeaud ULIS: M<sup>me</sup> Gay

RASED: Mme Maubeau

**Psychologue scolaire:** M<sup>me</sup> Diop

# | Accueil

L'accueil se fait via le petit portail vert du bas pour la maternelle et la tour pour l'école élémentaire.

Deux parkings de 163 places en dessous de l'école et 6 places PMR au bord de l'avenue de l'Hôtel de Ville sont à disposition en haut de l'école.

Merci de respecter les places réservées aux enseignants.

# | Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi:

• Matin: 8h30/11h45

• Après-midi: 13h45/16h30

# | Inscriptions

Les parents dont les enfants sont âgés de 2 ans ou les nouveaux habitants doivrent s'adresser à la Mairie pour l'inscription à la Mairie.

### Les documents demandés sont :

- votre livret de famille
- un justificatif de domicile
- une adresse mail valide qui sera transmise à l'école
- le formulaire d'inscription à télécharger sur le site : www.correze-allassac.com

Ils peuvent être envoyés par mail à **mairie@allassac.fr** ou déposés à l'accueil de la Mairie.

Suite à l'inscription, l'admission à l'école se fera dans les locaux de l'école maternelle ou de l'école élémentaire aux mois d'avril et mai sur rendez-vous avec le directeur concerné.



# Restaurant scolaire

# Cheffe du service Enfance Jeunesse : Séverine Fournier 05 55 84 51 81

# | Accueil

Le restaurant scolaire est ouvert aux enfants fréquentant les écoles maternelle et élémentaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi, ainsi qu'aux enfants fréquentant l'Accueil de Loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires.

# | Horaires

La surveillance des élèves, durant la pause méridienne, est assurée par des agents communaux.

- Ecole maternelle : service de 11h45 à 13h35.
- Ecole élémentaire : service de 11h45 à 13h35.

# | Inscriptions

A chaque rentrée scolaire, les familles doivent compléter une nouvelle fiche d'inscription (distincte de celle de l'ALSH) pour que leur(s) enfant(s) puisse(nt) bénéficier du service de restauration.

Elle est disponible:

- sur le site de la Mairie www.allassac-correze.com.
- à l'accueil de la Mairie.

# Repas

# **Allergies:**

Les allergies doivent être signalées à la cheffe du service Enfance Jeunesse et faire l'objet d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

### **Circuits courts:**

La municipalité et la Chambre d'Agriculture de la Corrèze ont signé une convention avec **16 producteurs locaux pour l'approvisionnement en circuits courts** du restaurant scolaire.

De nombreux produits sont concernés : yaourts, fromages, pâtes, viande, fruits, légumes, compotes, pain...



# **Cheffe du service Enfance Jeunesse : Séverine Fournier** 05 55 84 51 81

# | Accueil

La garderie périscolaire est un service à caractère social et éducatif mis en place par la commune. Elle a pour but d'accueillir les enfants scolarisés, en dehors des heures scolaires.

Ces temps permettent aux enfants une transition **entre le temps scolaire et familial.** L'accueil se fait **par le petit portail du bas, sur la gauche.** Il faut suivre les flèches sur le sol.

# | Horaires

• Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 7h à 8h20 et de 16h30 à 19h.

# Organisation

L'accueil se fait **par le petit portail du bas, sur la gauche.** Il faut suivre les flèches sur le sol jusqu'au centre de loisirs.

### Le matin:

Les enfants sont remis aux animateurs. **Ils ne doivent en aucun cas arriver seuls.** Pour ceux bénéficiant du transport scolaire, ils seront pris en charge par un agent municipal à la descente du car et conduits à la garderie.

Le matin, la garderie sera facturée pour tout enfant arrivé, par moyen personnel ou par car, avant 8h20.

### Le soir:

Le goûter est compris dans le tarif du soir.

Les enfants sont remis aux parents ou toute autre personne désignée sur la fiche d'inscription (1 justificatif pourra être demandé).

# <u>Les groupes :</u>

L'accueil se fait dans les lieux suivants :

TPS — CE1 : ALSH et cour maternelle.

CE1 — CM2 : salle du bas et cour du bas près de la classe.



# | Inscriptions

A chaque rentrée scolaire, les familles doivent compléter une nouvelle fiche d'inscription (distincte de celle de l'ALSH) pour que leur(s) enfant(s) puisse(ent) bénéficier de ce service.

L'inscription s'effectue auprès de la Mairie, au plus tard la veille pour le lendemain. La fiche est disponible :

- sur le site de la Mairie www.allassac-correze.com.
- à l'accueil de la Mairie.



# Accueil de loisirs «Les P'tits Filous»

**Directrice :** Aurélie Ceyssac / **Directrice adjointe :** Sarah Geneste 05 55 84 92 45 - alsh@allassac.fr

# | Accueil

La commune met en place un accueil collectif de mineurs les mercredis et les vacances scolaires.

### **Objectifs:**

- Répondre aux besoins de garde des familles.
- Développer des loisirs éducatifs en proposant des activités adaptées, encadrées par un personnel qualifié.
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins.
- Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne.

Il est accessible à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans.

### **Groupes:**

- Petite Section / Moyenne Section : Groupe des écureuils
- Grande Section / CP: Groupe des renards
- CE1 / CM2 : Groupe des loups
- 6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup> : selon places disponibles

# | Horaires

L'Accueil de Loisirs fonctionne selon différentes modalités soit en demi-journée, avec ou sans repas, soit en journée complète.

# Journée type :

7h à 9h : Accueil des enfants

9h à 12h15 : Activités

12h15: Repas

13h15 : Sieste (groupe écureuil), temps

calme (groupe renards + loups) **14h30:** Activités par groupe d'âge

**16h-16h15** : Goûter

17h à 19h : Retour famille





# | Inscriptions

Le dossier d'inscription est distinct du dossier d'inscription de la garderie / cantine.

Il est obligatoire et doit être remis à la Directrice de l'Accueil de Loisirs.

Il est valable pour l'année scolaire jusqu'au 31 août.

Tout dossier incomplet sera refusé (n° d'urgence, coordonnées employeurs...).

### Le dossier d'inscription comprend :

- 1 formulaire d'inscription
- 1 fiche sanitaire
- 1 fiche de renseignement

Il est disponible sur le site de la ville (www.allassac-correze.com) et à l'accueil de l'ALSH et de la Mairie.

# Pré-inscription pour les mercredis et vacances :

Fiche d'inscription disponible sur site de la ville (www.allassac-correze.com) et à l'ALSH. A remplir et à remettre au préalable à l'ALSH.

Attention : possibilité de se retrouver sur liste d'attente en fonction du nombre d'enfants inscrits.

# **Annulations:**

- Pour les périodes de vacances scolaires, toute annulation devra être signalée au minimum 1 semaine avant.
- Pour les mercredis en période scolaire, toute annulation devra être signalée au minimum 2 jours avant, soit le lundi précédent (avant 10h).
- Après réservation, toute absence non justifiée par un certificat médical sera également facturée à la famille. Ce justificatif est à fournir dans les 3 jours suivant l'absence, pour qu'une rectification soit possible sur la facturation.

# | Informations importantes

- Pour des raisons de sécurité, les enfants doivent être accompagnés dans les locaux. L'enfant est pris en charge à partir de l'instant où le(s) parent(s) ou la personne qui accompagne l'enfant le remet à un(e) animateur(trice).
- Toute information nécessaire au bon fonctionnement de la journée et les précisions concernant l'enfant doivent être transmises.
- Le respect des horaires du matin et du soir est impératif. Les enfants doivent être amenés avant 9h le matin et récupérés à 19h au plus tard. En cas d'empêchement, les parents sont tenus d'appeler le centre avant 19h.
- En cas d'accident, le personnel est autorisé à contacter les pompiers, le SAMU et prévenir les parents.
- Pour un bon déroulement de la journée, les enfants ne pourront pas être récupérés pendant les heures d'activités.



# **Point Jeunesse**

**Directrice :** Aurélie Ceyssac / **Directrice adjointe :** Sarah Geneste 07 76 91 72 07 - pointjeunesse@allassac.fr



# | Accueil

Le Point Jeunesse est un service proposé et assuré par la commune d'Allassac. C'est un lieu de rencontre et de vie **ouvert aux ados de 11 à 17 ans.** Animé par une équipe de professionnels, il propose **des activités de loisirs** (culturelles, artistiques, sportives et ludiques), des sorties etc.

## 2 lieux d'accueil:

- Foyer culturel Jean Paul Dumas (2 rue de la Liberté, 19240 Allassac)
- Centre de loisirs d'Allassac (Avenue de l'hôtel de ville, 19240 Allassac)

# | Ouverture

**Permanence :** un soir par mois de 17h15 à 19h15. **Soirée :** un vendredi par mois de 19h15 à 22h15. **Petites vacances :** un jour par semaine de 10h à 17h.

# | Inscriptions

Le formulaire d'inscription et la fiche de liaison sont disponibles :

- sur le site de la Mairie www.allassac-correze.com.
- à l'accueil de la Mairie.



